

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT
DU JURA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 14 décembre 2023

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSET.

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

7 décembre 2023

et qu'elle a été faite le

7 décembre 2023

Présents : **Brans** : M. Michael PERES **Courtefontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD **Dammartin Marpain** : M. Antony BOURCET **Dampierre** : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET **Etrepigny** : M. Laurent CHENU **Evans** : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET **Fraisans** : M. Sébastien HENGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON **Gendrey** : M. Gilbert TSCHAIINE **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **La Bretenière** : Mme Isabelle GUILLOT **Louvatange** : M. Gérome FASSET **Mutigny** : M. Eric DRUOT **Orchamps** : M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE **Ougney** : M. Cédric IVANES **Our** : M. Segundo ALFONSO **Pagney** : M. Michel GANET **Plumont** : M. Christophe PERRET **Ranchot** : Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT **Rans** : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA **Romain** : Mme Aurélie CHANCENOTTE **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT **Saligney** : M. Gilbert LAVRY **Sermange** : M. Michel BENESSIANO **Serre les Moulières** : M. Claude TERON **Taxenne** : M. Ludovic DUVERNOIS **Thervay** : M. Stéphane ECARNOT

Supplés :

Absents excusés : **Dampierre** : Mme Nathalie HONORIO, Mme Valérie BENDERITTER **Fraisans** : M. Hubert BACOT, Mme Marie-Anne LONGY **Monteplain** : M. Luc BEJEAN **Montmirey-la-Ville** : M. Eric PERTUS **Montmirey-le-Château** : M. Martin DAUNE **Offlanges** : M. Jean-Claude THABARD **Orchamps** : M. Nicolas JOLY, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD **Rouffange** : Mme Aurore PLANCON **Vitreux** : M. Alain GOMOT

Secrétaire de séance : M. Segundo ALFONSOProcurations de vote :

Mandants : Mme Nathalie HONORIO (DAMPIERRE), Mme Valérie BENDERITTER (DAMPIERRE), M. Hubert BACOT (FRAISANS), Mme Marie-Anne LONGY (FRAISANS), M. Nicolas JOLY (ORCHAMPS), Mme Lucette NAEGELLEN (ORCHAMPS), Mme Michèle BOUCARD (ORCHAMPS)

Mandataires : Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE), M. Anthony FALCONNET (DAMPIERRE), M. Dominique JOLY (FRAISANS), M. Sébastien HENGY (FRAISANS), M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS), M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS), M. François GRESET (EVANS)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 35Absents supplés : 0Absents excusés : 13

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2023_12_162

Objet :

Avenant au Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

AVENANT AU CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) Jura Nord a été signé le 31 janvier 2022. Il constitue un document cadre, établi pour une durée de 6 ans, modifiable par avenant en cas de besoin de modification, d'ajout ou d'ajustement des différents projets.

Il s'appuie en grande partie sur le projet de territoire de l'intercommunalité, actualisé régulièrement depuis 2016. Il est complémentaire à diverses contractualisations ou documents cadres existants.

Ce projet d'avenant 2023 du CRTE Jura Nord intègre les projets structurants du territoire répondant principalement aux objectifs d'accueil et d'attractivité, de transition énergétique et écologique dans les domaines suivants :

- **Attractivité et centralités** : Création/rénovation de logements communaux ; Création et requalification d'équipements de services et d'aménagements publics structurants dans les domaines de l'enfance/jeunesse & scolaire, l'offre culturelle ainsi que d'autres services publics ou l'offre de loisirs et touristique, l'offre de commerces et services de proximité, l'offre de santé ; la valorisation des « cœurs de villages ».
- **Mobilités durables (« modes doux »)**
- **Biodiversité, qualité de l'eau et des milieux, adaptation au changement climatique** : Assainissement & eau potable ; GEMAPI, lutte contre les ruissellements.
- **Amélioration énergétique du bâti existant et de l'éclairage public** : rénovation thermique du bâti ancien, installation de chauffages à énergies renouvelables, rénovation de l'éclairage public
- **Développement numérique.**

Le projet d'avenant soumis à l'avis du Conseil Communautaire est composé, pour information, d'un bilan depuis la signature du 1^{er} CRTE 2022 en annexe 1 (qui sera présenté en séance) et surtout d'une maquette financière en annexe 2.1 ainsi que d'une présentation en annexe 2.2 des projets 2023-2026 (non achevés en 2023), présentées au CoPil du CRTE Jura Nord du 31 mai 2023.

De nouveaux projets ont émergés sur le territoire depuis de dernier CoPil CRTE Jura Nord de la fin du 1^{er} semestre 2023. Aussi, l'avenant prévoit-il dans son article 3 que de nouvelles actions pourront être intégrées ultérieurement à la maquette financière de l'annexe 2.1 en fonction de leur phasage. Il s'agit notamment des actions listées à l'article 3 de l'avenant.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **Se prononce favorablement sur l'avenant au CRTE ainsi que sur les annexes ;**
- **Se prononce favorablement sur les termes dudit avenant et des annexes ;**
- **Autorise Monsieur le Président à signer cet avenant et tout acte afférent à ce dossier ;**
- **Autorise Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

ANNEXE 1



**CONTRAT TERRITORIAL DE
RELANCE
ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Du territoire Jura Nord**



Avenant n°1



• ENTRE

• La communauté de communes Jura Nord

- Représenté par Monsieur Jérôme FASSET, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 14 décembre 2023
- Ci-après désigné par « Jura Nord »

D'une part

• ET

• L'État

- Représenté par Monsieur Serge CASTEL, Préfet du Jura
- Ci-après désigné par « l'Etat »

D'autre part

• IL EST CONVENU CE QUI SUIT :



Article 1^{er} - Objet de l'avenant

Le CRTE Jura Nord a été signé le 31 janvier 2022.

Il constitue un document cadre, établi pour une durée de 6 ans, modifiable par avenant en cas de besoin de modification, d'ajout ou d'ajustement des différents projets.

Il s'appuie en grande partie sur le projet de territoire de l'intercommunalité, actualisé régulièrement depuis 2016.

Il est en outre complémentaire à diverses contractualisations ou documents cadres existants, et notamment :

- > La convention territoriale globale (CTG) avec la CAF du Jura 2020-2023. Elle donne les orientations en matière de services à la population en général, et en direction de l'enfance en particulier.
- > Le contrat Territorial Lecture (CTL) 2023-2025, signé avec la DRAC en 2023. Ce contrat participant au déploiement d'une offre culturelle de proximité du livre, qui participe à l'attractivité territoriale.
- > Le contrat ZRR avec l'agence de l'eau RMC entre 2019 et 2026, qui a fixé les projets à financer en matière d'investissements dans les domaines de l'assainissement collectif.
- > La convention pour la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) de 2023, signée avec la plate-forme RH du Jura.
- > Convention pour l'élaboration d'un Contrat de Canal du Rhône au Rhin (Doubs) 2020-2023.

Article 2^o - Suivi et modifications apportées aux fiches actions définies dans le CRTE 2021-2026

Un suivi complet du CRTE signé le 31 janvier 2022 est joint en annexe 1 du présent avenant.

Article 3^o - Maquette financière des projets 2023-2026

La maquette financière actualisée des projets 2023-2026 présentée au COPIL du CRTE Jura Nord du 31 mai 2023 est jointe en annexe 2.1 et détaillée par action dans l'annexe 2.2.

Un recentrage des actions autour des projets structurants pour le territoire et répondant principalement aux objectifs d'accueil et d'attractivité, de transition énergétique et écologique a été mené pour faire ressortir notamment les opérations suivantes :

Attractivité et centralités :

- ✓> Création/rénovation de logements communaux : ETREPIGNEY, MONTMIREY-LE-CHATEAU, MONTMIREY-LA-VILLE, OFFLANGES, PAGNEY, THERVAY.

✓ → **Création et requalification d'équipements de services et d'aménagements publics structurants**

- → **Enfance & scolaire** : création d'un Pôle éducatif intercommunal de la vallée de l'ognon à VITREUX, restructuration du Pôle éducatif intercommunal à FRAISANS, amélioration du confort d'été du Pôle enfance intercommunal à FRAISANS, acquisition de l'hôtel-restaurant "Le Galoubin" à RANCHOT et aménagement d'un ALSH/restaurant scolaire intercommunal.
- → **Offre culturelle** : restructuration/extension de la Médiathèque intercommunale à GENDREY
- → **Autres services publics** : création d'une Gendarmerie intercommunale, rénovation du siège de la CCJN à Dampierre, rénovation de la toiture de l'Eglise et de la cure (projet enfance) à THERVAY.
- → **Offre de loisirs** : rénovation de la toiture de la salle socioculturelle à COURTEFONTAINE, aménagement d'un équipement multi-usages sur le site de loisirs de la Charme à MONTMIREY-LE-CHÂTEAU, requalification de la friche industrielle de centre-bourg "Racine" à RANS, création d'un terrain multisports et jeux pour enfants à LA BRETENIERE, création d'un "city-parc" à ORCHAMPS, mise en sécurité et réfection de la falaise du mur d'escalade du chemin de halage -- ~~Véloroute~~ EV6 à RANCHOT.
- → **Offre Touristique** : Aménagement du site archéologique mérovingien d'Évans → (CCJN), requalification de la maison-éclésiare et création d'une halte fluviale à ORCHAMPS.
- → **Offres de commerces et services de proximité** : Création d'un point multiservices à THERVAY.
- → **Offre de santé** : création d'une maison de santé pluridisciplinaire à ORCHAMPS.
- → **Valorisation des « cœurs de villages »** : Réaménagement de la fontaine lavoir de centre-village et aménagements de convivialité à MONTMIREY-LE-CHÂTEAU, requalification de la friche industrielle de centre-bourg "Racine" -- Tranche 1 à RANS, aménagement de la place centrale des Cygnes à THERVAY.

Mobilités durables

- ✓ → **Aménagements « modes doux »** : création d'une Voie douce structurante Gendrey/Fraisans raccordée à l'EV6 (bloc communal), création d'une passerelle modes doux accolée au pont de SALANS (CD39/CCJN), cheminement doux du pont du Doubs au château de SALANS à SALANS.

Biodiversité, qualité de l'eau et des milieux, adaptation au changement climatique

- ✓ → **Assainissement collectif** : Réhabilitation des réseaux sur les 5 communes raccordées à la station de RANCHOT, réhabilitation des réseaux d'assainissement à ORCHAMPS, réhabilitation des réseaux sur les communes de MONTMIREY-LE-CHATEAU et MONTMIREY-LA-VILLE, réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à OUGNEY, réhabilitation des réseaux sur la commune de PAGNEY, réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à PLUMONT, réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à TAXENNE, mise aux normes du système d'assainissement de DAMPIERRE — PETIT-MERCEY (hameau Bois d'Hyombrs et hameau Les Granges).

¶

¶

- ✓ → Eau potable: renouvellement de conduites d'eau potable du SIE DE DAMPIERRE, travaux au réservoir de Cléry sur la commune de Champagny (39) du SIE de MONTMIREY-LE-CHÂTEAU, interconnexion pour sécurisation alimentation en eau potable du syndicat & réhabilitation du transit LA-BARRE/MONTEPLAIN par le SIVU-DE-LA-FIN-DE-CHAMPAGNE.¶

¶

- ✓ → Travaux de lutte contre les ruissellements à RANCHOT et SERMANGE.¶

¶

- ✓ → GEMAPf: renaturation du cours d'eau « orphelin » de la Brizotte à MONTMIREY-LA-VILLE (phase 2): étude hydromorphologique (portée par CAPVS/CAGD/CCJN); renaturation de la Vèze d'OUGNEY, du Bief de Nilieu du Gravelon, de la Vèze de BRANS (SMAMBVO/CCJN); restauration écologique du ruisseau d'EVANS dans la traversée du village, définition d'un programme de restauration du ruisseau des Doulonnes, élaboration d'un PTGE à l'échelle du bassin-dolois, projets portés par le Syndicat Mixte Doubs-Loue (SMDL).¶

¶

Amélioration énergétique du bâti existant et de l'éclairage public:¶

¶

- ✓ → Rénovation thermique du bâti ancien: réalisation d'audits énergétiques groupés sur des bâtiments publics (CCJN / TAXENNE), rénovation énergétique du château CARON (mairie et logements) à FRAISANS, isolation des combles de la salle des fêtes à SALANS, rénovation thermique d'un bâtiment place des Cygnes comportant deux logements et création d'un logement supplémentaire à THERVAY.¶

¶

- ✓ → Installation de chauffages à énergies renouvelables: installation d'une chaudière bois pour la salle des fêtes à SALANS, création d'une chaudière biomasse pour logements place des Cygnes et la mairie à THERVAY.¶

¶

- ✓ → Rénovation de l'éclairage public: installation de nouveaux luminaires (Led) à DAMMARTIN-MARPAIN et SALIGNEY.¶

¶

Développement du numérique:¶

¶

- ✓ → Déploiement de la fibre optique FTTH sur le territoire.¶
- ✓ → Refonte du site internet JURA-NORD.¶

¶

Certaines actions pourront être intégrées ultérieurement à cette maquette financière en fonction de leur phasage ou prévoyant une réalisation à plus long terme et notamment:¶

¶

- ✓ → Rénovation énergétique du bâti ancien: isolation d'un logement communal à BRANS, rénovation du bâtiment accueillant la mairie, l'agence postale, le cabinet médical et deux logements de DAMPIERRE, Requalification énergétique mairie/logements du corps de bâtiments de la mairie à EVANS, programme d'isolation de logements communaux à GENDREY, création/rénovation de deux logements communaux dans l'ancienne mairie à MARPAIN, changements de chaudières des logements communaux impasse de la Grande Vigne à OFFLANGES, création de 6 logements communaux rue Besson à ORCHAMPS, rénovation d'un restaurant et deux logements communaux de l'ancienne Halte des Amis à OUGNEY, rénovation énergétique de logements communaux à PAGNEY, rénovation énergétique de quatre logements communaux de l'ancienne école et de 3 logements communaux de l'ancienne cure à RANS, création de logements communaux dans une ancienne grange à ROMAIN, acquisition/rénovation énergétique d'un logement communal à SALANS, isolation partielle du bâtiment mairie/salle des fêtes et logement à TAXENNE.¶



¶

✓ → **Rénovation énergétique de l'éclairage public** : optimisation énergétique de l'éclairage public à EVANS, remplacement des ampoules classiques par des platines LED à MONTMIREY-LE-CHATEAU. ¶

✓ → **Santé** : création d'une maison de santé pluridisciplinaire à DAMPIERRE. ¶

✓ → **Loisirs** : aménagement d'une aire de jeux à BRANS, changement des chaudières de la salle socioculturelle à COURTEFONTAINE, aménagements de loisirs de cœur de village et cheminement doux de découverte du cours d'eau à EVANS, création d'une halle destinée aux habitants et randonneurs à OFFLANGES, création d'un jardin partagé à OUGNEY, aménagement d'aire de jeux pour enfants à PAGNEY, création d'un city-stade et d'une aire de jeux pour enfants à ROMAIN, aménagement de la place VIGEARDE à ROMAIN-VIGEARDE, Rénovation énergétique de la salle des fêtes à SALANS, aménagement d'un espace de loisirs à SALIGNEY, création d'une aire de jeux à SERMANGE. ¶

✓ → **Tourisme** : rénovation du ponton fluvial avec bloc sanitaire à RANCHOT, aménagement d'un accueil de loisirs touristique Place de la Fête du Muguet à l'entrée de la forêt de Chaux à RANS. ¶

✓ → **Commerce** : création d'un bar-restaurant, pizzeria et plats à emporter à PAGNEY. ¶

✓ → **Assainissement** : création d'un assainissement non collectif & d'une réserve pour la réutilisation des eaux de pluie pour les bâtiments communaux de centre village et l'arrosage à LA BARRE. ¶

¶

✓ → **Eau potable** : renouvellement du réseau d'eau potable de THERVAY (SIE MONTMIREY-LE-CHATEAU). ¶

¶

✓ → **GEMAPI** : restauration du ruisseau de la Lachère à GENDREY, renaturation du cours d'eau « orphelin » de la Grizotte (phase 3 – études opérationnelles et travaux) à MONTMIREY-LA-VILLE. ¶

¶

■ **Article 4^{er} – Entrée en vigueur de l'avenant** ¶

¶

Le présent avenant entre en vigueur à compter de sa signature. ¶

¶

■ **Article 5^{er} – Autres** ¶

¶

Les autres articles et annexes du contrat initial restent inchangés. ¶

¶

¶

Signé à Dampierre, le..... ¶

¶

¶

Pour Jura-Nord, ¶

Pour l'État, ¶

¶

Le Président, Gérard FASSENETH ¶

Le Préfet du Jura, Serge CASTELX ¶

¶

→ → → ¶

¶

¶



Axes stratégiques	Orientations	Objectifs opérationnels	Porteurs du projet	Projets (CRTE 2022)	Prévisionnel (CRTE 2022)	Planning prév. des actions (fin. 2023)	
AXIS A - UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET DE PROXIMITÉ	A1 - Adapter l'offre de logements aux populations existantes et aux nouveaux arrivants	Favoriser la rénovation du bâti	CCJN	Plateforme locale (d'information) de la performance énergétique de l'habitat durable	2022	2024	
			GENDREY	Création de 6 logements seniors - Gendrey	2022	réalisée	
			PAGNEY	Création de logements seniors et d'une ludothèque (études)	2022	à l'étude	
		Produire une offre de logement local et différencié.	SIVU DU CANTON DE DAMPIERRE	Adaptation de la Résidence Autonomie	NM (non mature)	ajournée	
			DAMPIERRE	Rénovation d'un logement communal	NM	NC	
			RANS	Requalification de la friche industrielle de centre-bourg "Racine" : déplacement de la mairie et création de quatre logements communaux	NM	ajournée	
			MONTMIREY LA VILLE	Réhabilitation et accessibilité de la mairie avec création de logements locatifs (études de maîtrise d'ouvrage)	2022	en cours (études)	
			PAGNEY	Réhabilitation de 3 logements communaux	2022	réalisée	
			THERVAY	Aménagement d'un logement et de locaux associatifs au-dessus de la mairie	2022-2024	2025-2026	
			THERVAY	Rénovation d'un logement et aménagement d'un espace services techniques	2022-2024	en cours	
			CCJN	Création d'un Pôle éducatif de la vallée de l'ognon	NM	2024-2026	
			CCJN	Restructuration Pôle éducatif Fraisans	NM	pré-études en cours	
			CCJN	Restructuration/extension du pôle éducatif à Ranchot	2022	ajournée	
			RANCHOT	Aménagement des abords du pôle éducatif à Ranchot	NM	NC	
			CCJN	Création d'un Pôle de services de la Vallée de l'Ognon / micro-crèche-RAM	NM	NC	
	PAGNEY	Réhabilitation d'un local communal en maison d'assistantes maternelles (MAM)	NM	à l'étude			
	A2 - Renforcer l'offre de services et d'équipements	Conforter l'offre petite enfance - enfance - jeunesse - Equipements scolaires	CD39/CCJN	Déploiement de la fibre optique FTTH sur le territoire	2022-2024	en cours	
			CCJN	Valorisation de la Médiathèque intercommunale à Gendrey (étude de faisabilité)	NM	2024	
			CCJN	Création d'un espace omnisports à Orchamps (étude de faisabilité)	NM	NC	
		Renforcer et diversifier l'offre associative, culturelle, sportive & de loisirs	PAGNEY	Aménagement d'une salle de réunion associative communale et ses annexes	2021-2022	réalisée	
			RANCHOT	Requalification/reconstruction d'un vestiaire de football à Ranchot	NM	NC	
			RANS	Requalification de la friche industrielle de centre-bourg "Racine" : création d'une salle de convivialité	-	2022-2026	
			SALANS	Extension de la salle des fêtes & installation de panneaux photovoltaïques en toiture	2022	2024-2026	
		Renforcer l'offre d'autres services publics	CCJN/commune d'accueil	Gendarmerie à Dampierre	2022	2024-2026	
			CCJN	Etude d'opportunité pour la rénovation du siège de la CCJN à Dampierre ou son « déplacement »	NM	2022-2024	
			PAGNEY	Acquisition d'un hangar et aménagement d'un local pour le service technique communal	NM	réalisée	
			EVANS	Déplacement de la mairie d'Evans	NM	NC	
		A3 - Promouvoir une offre de services de proximité et encourager le développement de l'économie circulaire	Renforcer les activités existantes pour conforter le tissu d'emplois locaux et élaborer une stratégie d'accueil de nouvelles activités et entreprises	CCJN	Elaboration d'un règlement d'intervention intercommunal d'aide à l'immobilier d'entreprises	2022	2024
				CCJN	Création d'un observatoire des friches d'activités : Etude d'identification des "espaces artificialisés"	2022	2024
				CCJN	Extension/création de parcs d'activités économiques	NM	attente appro. PLU
			Renforcer une offre d'accueil en matière d'immobilier d'entreprises diversifiée	CCJN	Etude d'opportunité & de faisabilité pour l'extension de l'espace d'activité des « 4 Fesses » à Dammartin-Marpain	2022	réalisée
	CCJN			Développement d'une offre d'espaces de travail collaboratifs	NM	ajournée	
	Développer l'animation économique		CCJN	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences Territorialisées (GPECT)	2022-2026	en cours	
			PAYS DOLOIS	Projet alimentaire de territoire (PAT) du Pays dolais - Pays de Pasteur	En cours	en cours	
	A4 - Promouvoir une offre de commerces et de services de proximité et encourager le développement de l'économie circulaire		Faire la promotion des productions agricoles locales et pérenniser les activités agricoles du territoire en facilitant les transactions	CCJN	Création d'un magasin de producteurs (étude)	NM	NC
				CCJN	Transformation des productions agricoles locales	NM	NC
			Renforcer le rôle des commerces de proximité dans la vie quotidienne des habitants ou mettre en place des solutions de substitutions (marchés poucouteux, de producteurs, commerces ambulants...)	PAGNEY	Requalification d'une halle couverte	NM	réalisée
				DAMPIERRE	Rénovation d'un local commercial	NM	réalisée
				ORCHAMPS	Requalification de locaux commerciaux	NM	réalisée
				THERVAY	Création d'un point multi-services (PMS)	2023-2025	2025-2026
				RANS	Requalification de la friche industrielle de centre-bourg "Racine" : création d'une halle de marchés couverte	-	2024-2026
				CCJN	Elaboration d'un PLUJ Jura Nord	2022	approuvé fin. 2024
		PAYS DOLOIS		Elaboration d'un SCOT du Pays dolais	NM	NC	
		RANS		Requalification de la friche industrielle de centre-bourg "Racine"	2022	2024-2026	
	A5 - Préserver la qualité de vie et la	B1 - Développer la mobilité douce	Elaborer une stratégie des mobilités	ANCT/CCJN	Schéma intercommunal des mobilités & des Déplacements Doux	2022	étude ANCT "ville" réalisée
CCJN				Création de voies douces piétonnes/cyclables intervallées Jura Nord	2022-2026	à l'étude	
Créer des itinéraires adaptés aux mobilités douces (piéton, vélo)			CD39/CCJN	Création d'une passerelle modes doux accolée au pont de Salans	2022	en cours	
			SALANS	Création d'une voie douce Pont de Salans/Salans	NM	2024	
			CCJN	Etude d'opportunité & de faisabilité pour l'aménagement d'une aire de covoiturage de l'échangeur à Gendrey	NM	ajournée	
Créer des infrastructures d'accueil pour limiter l'usage solitaire thermique/éviter les transports alternatifs à la voiture individuelle & thermique		CCJN	Installation de Bornes de recharge pour véhicules électriques CCJN	2022	2024		
		SIDECE du Jura/ORCHAMPS	AMI Installation de Bornes de recharge pour véhicules électriques (RVE)	NM	ajournée		
		CCJN	Elaboration d'un PLUJ Jura Nord	2022	approuvé fin. 2024		
B2 - Veiller à un développement équilibré et		Se doter de documents de planification communs	Valoriser les coeurs de villages	PAYS DOLOIS	Elaboration d'un SCOT du Pays dolais	NM	NC
				RANS	Requalification de la friche industrielle de centre-bourg "Racine"	2022	2024-2026
				EVANS	Aménagement d'espaces publics de coeurs de villages	NM	NC
				MONTMIREY LA VILLE	Aménagement d'espaces publics de coeurs de villages	NM	NC
				OFPLANGES	Aménagement d'espaces publics de coeurs de villages	NM	NC
				SALIGNEY	Réfection de la place de la fontaine & travaux d'aménagements & de sécurisation de la traversée du bourg (RN)	2022	réalisée
				SERMANGE	Travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue Franche, RD n°238	2022-2023	ajournée
	THERVAY			Aménagement de la place du village	2022-2024	en cours	
	COURTESFONTAINE			Aménagement de sécurisation de la traversée du bourg de Courtesfontaine, RD 73	2022	2024	
	PAGNEY			Réfection de la rue de l'église	NM	2024	
B3 - Intégrer les risques dans le projet	Prendre en compte les risques dans les projets d'urbanisation	Remobiliser les sites anciennement exploités en vue d'une réduction de la consommation d'espace	CCJN	Reconversion de friches d'activités et d'anciennes carrières en sites de production d'EnR	-	NC	
			CCJN	Inventaire des espaces artificialisés Jura Nord	2022	2024	
			CCJN	Suppression de la station d'épuration de FRAISANS - SALANS au profit du transfert des effluents sur la station de Ranchot avec création de sa capacité de 4000 EH à l'ION EH et bassin d'orage	2021-2022	2021-2025	
			CCJN	Réhabilitation des réseaux sur les 5 communes raccordées à la station de RANCHOT	2022-2024	2022-2026	
			CCJN	Réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration 130 EH à LOUVATANGE	2021-2022	réalisée	
			CCJN	Réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à VITREUX	2021-2022	réalisée	
			CCJN	Réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à ORCHAMPS	2021-2023	2022-2025	
			CCJN	Réhabilitation des réseaux sur les communes de Montmirey la Ville et Montmirey le château	2022-2023	2024	
			CCJN	Réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à OUGNEY	2022-2024	2022-2026	
			CCJN	Réhabilitation des réseaux sur la commune de PAGNEY	2022-2023	2022-2024	
			CCJN	Réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à PLUMONT	2023-2026	2023-2025	
			CCJN	Réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à SALIGNEY	2023-2026	à l'étude	
			CCJN	Réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à TAXENNE	2023-2024	2024-2027	
			SALIGNEY	Réhabilitation du réseau d'eau potable	NM	réalisée	
			PLUMONT	Réhabilitation du réseau d'eau potable	2022	réalisée	
B3 - Intégrer les risques dans le projet	Prendre en compte les risques dans les projets d'urbanisation	Préserver et valoriser les ressources naturelles et les richesses paysagères et patrimoniales	CCJN	Bundes Eaux de ruissellement et érosion des sols	2021-2022	réalisée	
			RANCHOT	Mise en service d'un puits perdu, busage, création d'une digue et d'une zone de rétention & création d'un réseau entonnoir	NM	2024	
			SERMANGE	Création d'une digue et de deux zones de rétention et réseau pluvial	2022	2024	
			VITREUX	Création de deux bassins de rétention	2022	réalisée	
			SMDL/CCJN	Restauration écologique du ruisseau d'Evans dans la traversée du village	2021-2023	2024	
SMDL/CCJN	Définition d'un programme de restauration du ruisseau des Doulonnes	2021-2023	2021-2024				

		Anticiper une potentielle intensification des risques liés aux effets du changement climatique	SMAMBVO/CCJN	Contrat de rivière Ognon : LA VEZE		
			SMAMBVO/CCJN	Contrat de rivière Ognon : BIEF DE MLIIEU	2022-2026	2024-2028
			SMAMBVO/CCJN	Contrat de rivière Ognon : ATLAS BIODIVERSITE	2022	2022-2024
			SMAMBVO/CCJN	Contrat de rivière Ognon : GRAVELON	2023	2024-2029
			SMAMBVO/CCJN	Contrat de rivière Ognon : VEZE DE BRANS	2022-2027	2022-2025
			SMAMBVO/CCJN	Contrat de rivière Ognon : ENTRETEN VEGETATION	2022-2026	en cours
			EPTB/CCJN	Restauration du cours d'eau « orphelin » de la Brézouze	NM	2024-2027
AXE C - Développer une identité IIR à MDRH associée sur ces	CL - Préservation et dynamisme du patrimoine	Mettre en place une stratégie globale en lien avec les territoires voisins en s'appuyant sur le tourisme de pleine nature et le tourisme de loisirs et de découverte	CCJN	Elaboration d'une stratégie de positionnement et de marketing touristique	2022	2024
		Valoriser les sites Relais® du patrimoine Jura Nord	PAYS DOLOIS/CCJN	Amélioration de l'accueil (touristique) en forêt de Chaux	En cours	en cours
			CCJN	Renforcement du PDIPR Jura Nord	2022-2023	2024-2027
			CCJN	Aménagement touristique de la Tour médiévale à Gagny	NM	NC
			CCJN	Aménagement du site archéologique mérovingien à Evand	NM	2024-2025
	LC - Favoriser une agriculture redynamisée	Promouvoir les pratiques agricoles extensives et durables	CCJN	Développer une stratégie d'économie circulaire pour valoriser les productions locales et permettre aux consommateurs de s'approvisionner directement et de connaître l'origine de produits achetés	-	NC
		Impulser et soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs	CCJN	Développer une stratégie d'économie circulaire pour valoriser les productions locales et permettre aux consommateurs de s'approvisionner directement et de connaître l'origine de produits achetés	-	NC
	CS - Valoriser le patrimoine de Jura	Réduire les consommations énergétiques et les émissions de GES	CCJN	Réalisation d'audits énergétiques groupés sur des bâtiments publics communaux & intercommunaux	2021-2022	2024
			CCJN	Mise en place d'une Plateforme locale (d'information) de la performance énergétique de l'habitat durable	2022	2024
			THERVAY	Rénovation thermique du logement de l'ancienne poste	2022-2024	ajournée
			THERVAY	Rénovation thermique des 4 logements "les marronniers"	2022-2024	ajournée
			THERVAY	Rénovation thermique de 2 logements et création d'un logement supplémentaire place de la mairie	2022-2024	2023-2026
			FRAISANS	Rénovation énergétique du château CARON (mairie et logements)	2022	2024
			CCJN	schéma de développement intercommunal des énergies renouvelables (solien, éolien, méthanisation, géothermie / Biomasse)	2022	en cours
			CCJN	Réalisation d'un cadastre solaire	2022	2024
			SALANS	Installation de panneaux photovoltaïques en toitures	2022	2024
			THERVAY	Installation de centrales solaires au sol	NM	NC
			TAXENNE	Installation de centrales solaires au sol	NM	NC
			Energie Nord Jura	Création d'un parc éolien	En cours	attendu jugement
			ARNEOLE (ORCHAMPS/LA BARRE)	Création d'un parc éolien	En cours	Attentes en cours
AXE D - Renforcer la mobilisation, la gouvernance et l'implication des acteurs	D1 - Communiquer sur nos atouts et nos spécificités, en interne et vers l'extérieur	Stratégie de communication	CCJN	Elaboration d'une stratégie de positionnement & de communication	En cours	réalisée en règle
		Animation territoriale	CCJN	Création d'un nouveau site internet Jura Nord	2023	2024
			CCJN		2022	en cours
	D2 - Mettre en place une organisation de la Communauté de communes adaptée à la conduite du projet de territoire	Organisation des ressources humaines & ingénierie de projet	CCJN	suivi de la mise en œuvre des projets du bloc communal (CRTE)		en cours
		Renforcer la Solidarité financière du bloc communal	CCJN	Elaboration d'un Schéma de mutualisation des services : création d'un service de remplacement de services de soutien	En cours	ajournée
		Promouvoir une dynamique participative citoyenne	CCJN	Elaboration d'un Pacte de Solidarité Fiscale et Financière	2022-2023	2023-2024
			CCJN	Stratégie de lien social et de soutien aux associations	En cours	en cours
	D3 - Coopérer avec les territoires voisins	mutualiser les projets & moyens	PAYS DOLOIS	Renforcement de la coopération interterritoriale du Pays Dolois-Pays de Pasteur	En cours	en cours



Annexe 2.1 : Liste des actions structurantes CRTE 2023 de la Communauté de Communes JURA NORD (cf. COPIL du 31/05/2023)

Axe stratégique	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Intitulé de l'action (ou sein du contrat éventuel)	Porteur de l'action	Coût prévisionnel de l'action € HT	Aide sollicitée auprès de l'Etat	Aide sollicitée auprès des agences de financeurs	Auto-financement	Date de commencement	Date d'achèvement	Commentaire	
Axe 2 - Développement durable	1 - Adapter l'offre de logements aux populations existantes et aux nouveaux arrivants	Produire une offre de logement diversifiée et différenciée	Acquisition d'un bien immobilier et création de trois logements locatifs	TREPEYNEY	858 840,00	476 120,00	210 000,00	172 500,00 2023	2026	2026	DETR/CD39 - phase études	
			Réhabilitation d'un appartement et création d'un espace associatif partagé	MONTMIREY-LE-CHATEAU	410 000,00			2023	2023	Phase pré-études		
			Modernisation et accessibilité de la maison avec création de logements locatifs	MONTMIREY-LA-VILLE	447 120,00			2023	2023	Phase études - co-financements à préciser		
			Renouveler des menuiseries de salle des fêtes et des logements communautaires	OFFLANGES	17 076,00			11 553,00 2022	2024	DETR		
			Aménagement de locaux vacants au-dessus de la mairie	THIENAY	200 000,00			80 000,00	80 000,00 2025	2026	DETR/CD39	
			Aménagement d'un bâtiment pour les services techniques et rénovation d'un logement	THIERVAY	180 000,00			54 000,00	72 000,00 2022	2024	DETR/CD39	
			Création d'un Pôle éducatif de la vallée de Fognon	CCJIN	26 154,00			26 154,00 2022	2024	Pré-études AMO		
			Reconstruction du Pôle éducatif à Fraisans	CCJIN	4 324,00			4 324,00 2022	2023	Pré-études		
			Amélioration du confort d'été du Pôle enfance intercommunale à Fraisans	CCJIN	98 000,00			39 200,00	59 800,00 2023	2024	DETR	
			Reconstruction/rénovation de la Médiathèque intercommunale à Graysey	CCJIN	19 330,00			7 500,00	1 281,00	11 830,00 2022	2024	DRAC/CTI/ADREME - Central CTI (DRAC) Pré-études à relation d'un POSES
Axe 3 - Développement durable	2 - Renforcer l'offre de services et d'équipements pour répondre aux besoins des habitants et veiller à la bonne intégration des nouveaux arrivants	Renforcer l'offre de services associatifs, culturels, sportifs et de loisir	Renouveler de la toiture de la salle socioculturelle	COURTFONTAINE	15 500,00	4 588,00		10 902,00 2023	2024	DETR		
			Aménagement d'un équipement multi-usages sur le site de boiers de la Charme	MONTMIREY-LE-CHATEAU	335 000,00			2025	2026	Phase études - co-financements à préciser		
			Création d'un "sky park"	ORCHAMPS	287 465,00			57 467,00	110 000,00	82 000,00 2022	2024	DETRANS/CRBFC/CD39
			Mise en sécurité et sécurisation de la berge du lieu fasciale de chemin du hâlage - voirie EVB	RANCHOT	173 780,00			0,00 2022	2024	co-financements à préciser		
			Requalification de la friche industrielle de centrebourg "Rucine"	RANS	1 300 000,00			2022	2026	Phase études de MOE - co-financements à préciser		
			Création d'une Grande-mairie intercommunale	CCJIN / commune d'accueil	3 719 102,00			2021	2028	Phase pré-études - co-financements à préciser		
			Renouveler de siège de la CCJIN à Dampierre	CCJIN	173 000,00			52 000,00	121 000,00 2022	2024	à l'étude.	
			Création d'une maison de santé pluridisciplinaire	ORCHAMPS	1 273 360,00			382 077,00	382 016,00	509 357,00 2021	2026	Phase pré-études incluant la faisabilité de financement d'une micro-entreprise (cure) - répartition co-financements à préciser.
			Renouveler la cure Eglise et cure	THIERVAY	500 000,00			150 000,00	150 000,00	200 000,00 2021	2024	Phase pré-études - co-financements à préciser
			Axe 4 - Développement durable	3 - Promouvoir une offre de services et de services de proximité et encourager le développement de l'économie circulaire	Renforcer le rôle des communes de proximité dans la vie quotidienne des habitants ou mettre en place des solutions de substitutions (marchés publics, de produits locaux, services ambulants...)	Déploiement de la fibre optique FTTH sur le territoire	CCJIN/CCJIN	selon état de financement de la MCA			2022	2024
Création d'un point multi-services	THIERVAY	140 000,00						28 000,00 2025	2026	Phase pré-études - co-financements à préciser		
Acquisition de l'édifice restaurant "Le Colporteur" à Ranchot et aménagement d'un restaurant scolaire / ACM (phase 1)	CCJIN	339 900,00						339 500,00 2023	2024	Restauration scolaire		
Création d'une voie douce structurante (Grenier/Fraisans raccorde à l'EVB)	CCJIN/communes	41 697,00						2024	2025	Suite étude de programmation 2022, études phase 1 - MCA, à préciser selon travaux.		
Création d'une passerelle boisée sous accolée au pont de Salfins	CCJIN/CCJIN	516 000,00						128 000,00 2023	2024			



AXE B - PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE ET LA QUALITÉ DES ESPACES

Libellé de l'opération	Commune	Montant (€)	Année	Financement
Cheminement doux du pont du Ducis au plateau de SALANS	SALANS	52 563,00	2024	DETR/AE/
Reménagement de la fontaine lavoir de centre-village et aménagements de confort	MONTMIRY-LE-CHÂTEAU	170 833,00	2025	Co-financements à préciser
Aménagement de la place centrale des Cygnes	THERVAY	150 000,00	2024	Remboursement (CRBFC)
Rehabilitation des réseaux sur les 5 communes rattachées à la station de RANCHOT	CCJN	450 000,00	2026	DETR/AE/CD39
Rehabilitation des réseaux d'assainissement à ORCHAMPS	CCJN	300 000,00	2025	DETR/AE/CD39
Rehabilitation des réseaux sur les communes de Montmiry, La Ville et Montmiry le château	CCJN	50 000,00	2024	DETR/AE
Rehabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à OUCINEY	CCJN	1 840 300,00	2026	DETR/AE/CD39
Rehabilitation des réseaux sur la commune de PAGNEY	CCJN	160 000,00	2024	DETR/AE
Rehabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à FLUMONT	CCJN	515 800,00	2025	DETR/AE
Rehabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station d'épuration à TAXENNE	CCJN	1 048 000,00	2027	DETR/AE/CD39
Mise aux normes du village MERCEY (hameau Bois d'Herminie)	CCJN	277 500,00	2027	DETR/AE/CD39
Mise aux normes du village MERCEY (hameau Les Girgats)	CCJN	277 500,00	2027	DETR/AE/CD39
Travaux de lutte contre les nuisances	RANCHOT	173 362,00	2023	co-financements à préciser
Travaux de lutte contre les nuisances	SERVAISE	248 551,00	2024	DETR/CD39
Restauration du cours d'eau « ophélie » de la commune de RANCHOT	CCJN	60 000,00	2024	DETR/CD39
Restauration de la LA Vèze d'Oigny	SMANBOVOCCJN	1 716 000,00	2029	AE/CRBFC - Forêt: DUP envisagé
Ber de Nilou	SMANBOVOCCJN	250 000,00	2028	AE/CRBFC
Quai de Nilou	SMANBOVOCCJN	65 000,00	2029	CRBFC
Vaccin de Nilou	SMANBOVOCCJN	145 500,00	2025	
Restauration écologique du réseau d'événements dans la traversée du village	SMANBOVOCCJN	220 000,00	2024	
Definition d'un programme de restauration du réseau des Douloines	SMANBOVOCCJN	55 750,00	2024	
Aménagement de site archéologique dans le cadre d'un projet de développement touristique	CCJN	3 000,00	2024	IFE-Jules
Restauration d'arbres énergétiques groupés sur des bâtiments publics communaux & intercommunaux (trappes)	CCJN / TAXENNE	10 000,00	2024	ADEME
Restauration énergétique du château CARON (maître et loggia)	FINJANS	840 000,00	2024	DETR/DAC/CD39
Isolation des combles de la salle des fêtes	SALANS	14 325,00	2024	
Installation de l'éclairage public à LED	SALIGNEY	30 140,00	2024	
Restauration thermique d'un bâtiment d'habitat des Cygnes comprenant deux logements et création d'un logement supplémentaire	THERVAY	209 470,00	2026	EmC/EE/FF/LOG/CD39
Création d'une chaufferie biomasse pour logements place des Cygnes et la mairie	THERVAY	139 882,00	2026	ETA/CE/CRBFC

AXE C - DÉVELOPPER UNE IDENTITÉ JURASSOISE

Libellé de l'opération	Commune	Montant (€)	Année	Financement
Valoriser les "cœurs de village"	SALANS	52 563,00	2024	DETR/AE/
Valoriser les "cœurs de village"	MONTMIRY-LE-CHÂTEAU	170 833,00	2025	Co-financements à préciser
Valoriser les "cœurs de village"	THERVAY	150 000,00	2024	Remboursement (CRBFC)
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	450 000,00	2026	DETR/AE/CD39
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	300 000,00	2025	DETR/AE/CD39
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	50 000,00	2024	DETR/AE
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	1 840 300,00	2026	DETR/AE/CD39
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	160 000,00	2024	DETR/AE
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	515 800,00	2025	DETR/AE
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	1 048 000,00	2027	DETR/AE/CD39
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	277 500,00	2027	DETR/AE/CD39
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	277 500,00	2027	DETR/AE/CD39
Valoriser les "cœurs de village"	RANCHOT	173 362,00	2023	co-financements à préciser
Valoriser les "cœurs de village"	SERVAISE	248 551,00	2024	DETR/CD39
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	60 000,00	2024	DETR/CD39
Valoriser les "cœurs de village"	SMANBOVOCCJN	1 716 000,00	2029	AE/CRBFC - Forêt: DUP envisagé
Valoriser les "cœurs de village"	SMANBOVOCCJN	250 000,00	2028	AE/CRBFC
Valoriser les "cœurs de village"	SMANBOVOCCJN	65 000,00	2029	CRBFC
Valoriser les "cœurs de village"	SMANBOVOCCJN	145 500,00	2025	
Valoriser les "cœurs de village"	SMANBOVOCCJN	220 000,00	2024	
Valoriser les "cœurs de village"	SMANBOVOCCJN	55 750,00	2024	
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN	3 000,00	2024	IFE-Jules
Valoriser les "cœurs de village"	CCJN / TAXENNE	10 000,00	2024	ADEME
Valoriser les "cœurs de village"	FINJANS	840 000,00	2024	DETR/DAC/CD39
Valoriser les "cœurs de village"	SALANS	14 325,00	2024	
Valoriser les "cœurs de village"	SALIGNEY	30 140,00	2024	
Valoriser les "cœurs de village"	THERVAY	209 470,00	2026	EmC/EE/FF/LOG/CD39
Valoriser les "cœurs de village"	THERVAY	139 882,00	2026	ETA/CE/CRBFC

SPECIFICITES

AXE C - DÉVELOPPER UNE IDENTITÉ JURASSOISE

JURA NORD APPEVE SUR SES

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le 21/12/2023



ID : 039-243900560-20231214-DCC2023_12_162-DE

AXE D - Renforcer la mobilisation, la gouvernance et l'implication des acteurs	1 - Communiquer sur les actions et les intérets de vos territoire	Stratégie de communication & d'animation territoriale	Rapport de site internet Jura Nord	LCCIN	25 000,00		25 000,00 2023	2024
---	---	--	------------------------------------	-------	-----------	--	----------------	------

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le 21/12/2023

ID : 039-243900560-20231214-DCC2023_12_162-DE



Communauté de communes Jura Nord
CRTE
Contrat de Relance et de Transition Écologique

Projet ANNEXE 2.2

PROJET CRTE JURA NORD AVENANT 2023

suite CoPil CRTE
Jura Nord
du 31.05.2023



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU JURA



AXE A : UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET DE PROXIMITÉ

La Communauté de Communes du Jura Nord, territoire rural marqué par une identité agricole et forestière, se situe à l'interface entre deux grands bassins de vie : Dole et Besançon.

Si l'influence de ces deux pôles d'emplois à proximité directe du territoire rend la Communauté de Communes attractive, la volonté des élus est bien de renforcer sa qualité de vie et son offre de proximité afin de s'affirmer en territoire d'accueil.

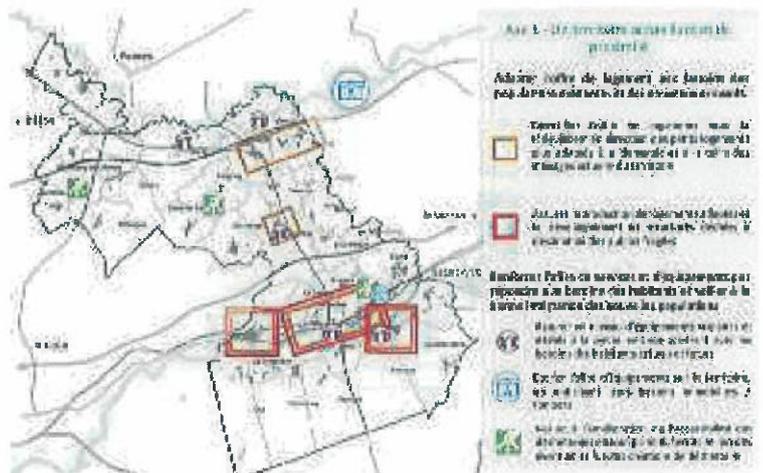
Il s'agit de conforter le « vivre ensemble » au sein du territoire en affichant des valeurs fortes .



1 – Adapter l'offre de logements aux besoins des populations existantes et des nouveaux arrivants

■ Permettre aux habitants de réaliser leurs trajectoires résidentielles au sein du territoire :

✓ Diversifier l'offre en logements pour la rééquilibrer en direction des petits logements plus adaptés à la demande et à la taille des ménages actuelle du territoire, dans un contexte de vieillissement ;



✓ Répondre aux besoins en équipements pour les personnes âgées, en permettant le maintien à domicile des personnes âgées par l'aide à l'adaptation des logements ou en assurant une production de logements adaptés et abordables et le développement de structures dédiées à destination des publics fragiles (personnes âgées, défavorisées et à mobilité réduite) : logements de plain-pied, habitat séniors... ;

✓ Permettre une remise sur le marché des logements vacants ;

■ Agir en faveur d'une offre de logements de qualité et favoriser notamment la réhabilitation énergétique des logements ;

✓ Pour améliorer la qualité du parc ancien et les conditions sanitaires associées

✓ Pour réduire le risque de précarité énergétique des ménages.





1 - ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENT AUX BESOINS DES POPULATIONS EXISTANTES ET DES NOUVEAUX ARRIVANTS

PRODUIRE UNE OFFRE DE LOGEMENT LOCATIF ET DIFFÉRENCIÉ

Diversifier l'offre en logements pour la rééquilibrer en direction des petits logements plus adaptés à la demande et à la taille des ménages actuelle du territoire.

<p>Action : ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER ET CRÉATION DE 3 LOGEMENTS LOCATIFS Maître d'ouvrage : ETREPIGNEY Objectifs/aménagements prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Acquisition d'un ancien corps de ferme. ■ Création de 3 logements locatifs (T2 au T4) au minimum et un garage communal. <p>Coût prévisionnel : 858 640 € HT Calendrier : études : 2022-2023 / travaux : 2024-2025</p>	<p>Action : RÉHABILITATION ET ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE AVEC LA CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS Maître d'ouvrage : MONTMIREY-LA-VILLE Objectifs/aménagements prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Transformation des salles de classes pour créer une mairie fonctionnelle. ■ Création de 3 logements locatifs accessibles et confortable, avec une priorité aux seniors. ■ Rénovation énergétique. <p>Coût prévisionnel : 447 120 € HT Calendrier : 2023-2025</p>	<p>Action : RÉHABILITATION D'UN APPARTEMENT ET CRÉATION D'UN ESPACE ASSOCIATIF PARTAGÉ Maître d'ouvrage : MONTMIREY-LE-CHÂTEAU Objectifs/aménagements prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Dynamiser le centre bourg. ■ Accompagner les associations. ■ Rénovation énergétique du bâtiment ■ Au sein d'un bâtiment communal, réhabilitation d'un logement pour une remise en location, et création d'un espace fonctionnel partagé pour les associations. <p>Coût prévisionnel : 410 000 € HT Calendrier : 2023-2024 / pré-études en cours.</p>
<p>Action : RÉNOVATION DES MENUISERIES DE LA SALLE DES FÊTES ET DES LOGEMENTS COMMUNAUX Maître d'ouvrage : OFFLANGES Objectifs/aménagements prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Meilleure isolation. ■ Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes. ■ Remplacement des menuiseries des logements communaux en simple vitrage par du double vitrage. <p>Coût prévisionnel : 17 076 € HT Calendrier : Démarrage des travaux : 2022</p>	<p>Action : AMÉNAGEMENTS D'UN BÂTIMENT POUR LES SERVICES TECHNIQUES ET RÉNOVATION D'UN LOGEMENT Maître d'ouvrage : THERVAY Objectifs/aménagements prévus :</p> <p>Suite à l'acquisition du bâtiment du SIE de Montmirey-le-Château :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rénovation du logement T3. ■ Rénovation simple des locaux et installation des ateliers municipaux. <p>Coût prévisionnel : 180 000 € HT Calendrier : études/travaux : 2022 - 2024</p>	<p>Action : AMÉNAGEMENTS LOCAUX VACANTS AU-DESSUS DE LA MAIRIE Maître d'ouvrage : THERVAY Objectifs/aménagements prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Aménager des locaux vacants au 1^{er} étage de la mairie actuelle (234 m²). ■ Rénovation BBC complète nécessaire pour créer deux logements et une salle pour les associations. <p>Coût prévisionnel : 200 000 € HT Calendrier : études/travaux : 2025- 2026</p>



2 – Renforcer l'offre de services et d'équipements pour répondre aux besoins des habitants et veiller à la bonne intégration des nouvelles populations.

■ **Renforcer le lien social** pour lutter contre l'isolement en renforçant les services et l'accueil.

■ Favoriser notamment **l'accès à des points relais des services publics** afin de répondre aux besoins de proximité des habitants.

■ **Conforter l'offre en équipements du territoire, notamment au sein des pôles de vie :**

✓ Renforcer l'offre de petite enfance à travers la réalisation d'un schéma intercommunal d'accueil, répondant à la volonté d'accueillir de nouvelles familles sur le territoire et aux besoins des habitants actuels;

✓ Valoriser / créer les équipements scolaires et centres de loisirs permettant de répondre aux besoins des habitants actuels et des futurs arrivants ;

✓ Développer les équipements sportifs (piscine, salle couverte...) et de loisirs sur le territoire en prenant en compte l'offre et les besoins des territoires voisins (réflexion sur la mutualisation et la complémentarité des équipements) ;

✓ **Accompagner les initiatives permettant de renforcer l'offre culturelle** sur le territoire, comme dans le cadre de l'extension de la médiathèque intercommunale à Gendrey ;

✓ Renforcer l'offre d'autres services publics et l'accès à la santé

✓ **Veiller à la localisation et à l'accessibilité des futurs équipements** afin qu'ils bénéficient au plus grand nombre ;

■ **Offrir une meilleure couverture numérique** à l'ensemble des habitants et entreprises du territoire.





2 - RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS ET VEILLER À LA BONNE INTÉGRATION DES NOUVELLES POPULATIONS

CONFORTER L'OFFRE PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE – ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

À travers notamment la réalisation d'un schéma intercommunal d'accueil, en poursuivant le renforcement et le rééquilibrage territorial de l'offre petite-enfance, ainsi que la valorisation / création d'équipements scolaires, centres de loisirs et restaurants scolaires.

Action :

CRÉATION D'UN PÔLE ÉDUCATIF DE LA VALLÉE DE L'OGNON

Maître d'ouvrage : CCJN

Objectifs :

- Améliorer les conditions d'accueil scolaires et d'accueil de loisirs en substituant un nouveau pôle éducatif unique au RPI actuel éclaté Ougney/Pagney/Vitreux composé de trois écoles vétustes et d'un ACM provisoire.
- Rapprochement et mutualisation de services complémentaires et réduction des transports.
- Favoriser une gestion bâtiminaire globale et environnementale.

Aménagements prévus :

- Création d'un pôle éducatif de 6/7 classes et d'un ACM avec restauration scolaire
- Création d'espaces extérieurs adaptés
- L'ensemble dans une approche qualité environnementale et énergétique, sur un site unique situé au cœur du village de Vitreux, à la place d'un ancien bâtiment communal à déconstruire en l'absence d'une solution technico-économique supportable en rénovation pour répondre à un risque potentiel d'inondation par remontée de nappe ou ruissellement.

Coût prévisionnel : pré-études : 26 164 € HT (coût d'objectif TDC: 4,3 M€ HT)

Calendrier : 2023-2024 : études de faisabilité technico-financière et de programmation (CAUE 39; AMO) - démarrage des travaux : 2025;

Action :

AMÉLIORATION DU CONFORT D'ÉTÉ DU PÔLE ENFANCE INTERCOMMUNAL À FRAISANS

Maître d'ouvrage : CCJN

Objectifs / aménagements prévus :

Le pôle enfance est constitué de deux bâtiments BBC - multi-accueil/RAM & ACM - construits en 2012, avec de larges baies vitrées permettant l'accès aux terrasses, qui subissent des problèmes de surchauffe estivale.

- Installation d'appareils de rafraîchissement de l'air dans les 6 salles.
- Installation d'un extracteur en façade dans le local lingerie de la crèche.
- Installation de films solaires sur toutes les ouvertures ouest.

Coût prévisionnel : 98 000 € HT

Calendrier : études de faisabilité en 2022 - démarrage des travaux : 2024.

Action :

RESTRUCTURATION DU PÔLE ÉDUCATIF À FRAISANS

Maître d'ouvrage : CCJN

Enjeux :

Le pôle éducatif est composé d'un pôle enfance multi-accueil/RAM & ACM ainsi que d'un groupe scolaire installé dans un ancien collège dégradé nécessitant une requalification globale et environnementale, qui comporte une partie maternelle et une partie primaire mais aussi des logements communaux inopportunément imbriqués. Les deux entités intercommunales ACM & groupe scolaire mutualisent des espaces dans le groupe scolaire ; ce dernier nécessitant une restructuration globale pour accueillir dans de bonnes conditions de confort toutes les fonctions scolaires et d'accueil de loisirs nécessaires.

Coût prévisionnel : pré-études : 4 324 € HT

Calendrier : 2022/2024

RENFORCER ET DIVERSIFIER L'OFFRE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS

À travers notamment le développement d'équipements sportifs et de loisirs, le développement de l'offre culturelle dont le réseau de lecture publique de Jura Nord, et le renforcement de l'offre d'équipements pour les associations.

Action :

RESTRUCTURATION/ EXTENSION DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE À GENDREY
Maître d'ouvrage : CCJN
Objectifs/aménagements prévus :

- Redynamisation du réseau intercommunal de lecture publique, dans le cadre d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) de la DRAC.
- Requalification du bâtiment de la médiathèque à Gendrey : pré-étude du CAUE, diagnostic puis rédaction d'un Projet culturel scientifique éducatif et social, et audit énergétique.

Coût prévisionnel : 19 330 € HT
Calendrier : 2022-2024

Action :

RÉFECTION DE L'AVANCÉE DE TOIT DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE
Maître d'ouvrage : COURTEFONTAINE
Objectifs/aménagements prévus :

En 2008, un bâtiment jouxtant la mairie a été réhabilité en salle socioculturelle, dans le cadre du dispositif de développement durable du territoire ATSR. À ce jour, une réfection du toit du préau est nécessaire, en raison d'infiltrations dans la salle et de fuites sur la terrasse.

Coût prévisionnel : 15 500 € HT
Calendrier : 2023-2024

Action :

CRÉATION D'UN CITY PARC
Maître d'ouvrage : LA BRETENIERE
Objectifs/aménagements prévus :

- Proposer une large gamme d'activités aux jeunes.
- dynamiser les relations inter-générationnelles et inter-villages.
- Création d'un terrain multisports perméable, d'une plateforme de jeux pour enfants, d'un terrain de boules, circuit vélo-cross. Plantation d'arbres, tables et bancs.

Coût prévisionnel : 34 866 € HT
Calendrier : fin travaux : 2023

Action :

AMÉNAGEMENT D'UN EQUIPEMENT MULTI-USAGES
Maître d'ouvrage : MONTMIREY-LE-CHÂTEAU
Objectifs/aménagements prévus :

Création d'une structure d'activités toute saison sur le site de loisir de la Charme :

- Réhabilitation du petit équipement en place
- Réalisation d'une salle multiusage (100 m²) BBC ou BEPOS, structure en bois local.

Coût prévisionnel : 335 000 € HT
Calendrier : études en cours.
 Travaux : 2025-2026

Action :

CRÉATION D'UN CITY PARC
Maître d'ouvrage : ORCHAMPS
Objectifs/aménagements prévus :

- Proposer une large gamme d'activités aux jeunes de la commune.
- Réalisation d'un city parc sur l'ancien plateau sportif, avec différents agrès de fitness, des jeux pour enfants, un circuit de pumptrack (velo) et des places de stationnement

Coût prévisionnel : 287 485 € HT
Calendrier : démarrage des travaux : 2024

Action :

MISE EN SÉCURITÉ ET RÉFECTION DE LA FALAISE DU MUR D'ESCALADE DE RANCHOT ET DE L'EUROVÉLOROUTE
Maître d'ouvrage : RANCHOT
Objectifs / aménagements prévus :

Mise en sécurité de la falaise d'escalade et ses usagers, ainsi que des usagers de l'Eurovéloroute et du chemin du canal.

Coût prévisionnel : 170 000 € HT
Calendrier : Démarrage des travaux : 2024

Action :

REQUALIFICATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DE CENTRE-BOURG « RACINE »
Maître d'ouvrage : RANS
Objectifs / aménagements prévus :

- Rénover le centre-bourg.
- Créer du lien social et animer le village par des rencontres, des marchés.
- Création d'une salle de convivialité jumelée à une halle couverte, d'une aire de jeu et d'un jardin partagé.

La commune a déjà acquis la friche et commencé la démolition. **Coût prévisionnel :** 1,3 M€ HT
Calendrier : Etudes & travaux : 2024-2026

RENFORCER L'OFFRE D'AUTRES SERVICES PUBLICS ET L'ACCÈS À LA SANTÉ

Améliorer l'accès aux droits et aux services publics des habitants :
l'information et l'accueil, l'accessibilité des équipements publics et leur localisation.

Action :

CRÉATION D'UNE GENDARMERIE INTERCOMMUNALE

Maître d'ouvrage : CCJN / commune hôte (Dampierre ou Orchamps)

Objectifs : implantation d'une nouvelle gendarmerie répondant aux critères logistiques et opérationnels de la Gendarmerie le long de la RD673.

Aménagements prévus :

- Construction d'un ensemble immobilier, pour les effectifs actuels de FRAISANS et ORCHAMPS, intégrant des locaux de service, des locaux techniques, et 12 logements.
- Hypothèse 1 : implantation à DAMPIERRE. Pré-études réalisées.
- Hypothèse 2 : restructuration / extension de la caserne actuelle à ORCHAMPS. Pré-études du CAUE en cours.
- Réalisation d'une étude comparative des deux projets.

Coût prévisionnel : hypothèse 1 : 3,7 M€ HT TDC.

Hypothèse 2 : à définir.

Calendrier : démarrage des travaux : 2025

Action :

RÉNOVATION DU BÂTIMENT SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA NORD

Maître d'ouvrage : CCJN

Objectifs/aménagements prévus :

- Plusieurs compteurs électriques non adaptés entraînent de fréquentes coupures et des infiltrations d'eau en toiture.
- Requalification électrique du bâtiment, qui permettra aussi l'installation d'une borne rapide de recharge pour les quatre véhicules électriques de la CCJN.
 - Réfection complète de la toiture.

Coût prévisionnel : 173 000 € HT

Calendrier : démarrage des travaux : 2024

Action :

CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Maître d'ouvrage :

ORCHAMPS

Objectifs/aménagements prévus :

Construction d'une MSP sur deux niveaux afin de regrouper en son sein un pôle médecine (4 médecins), un pôle urgence, un pôle kiné (2 kinésithérapeutes), et un pôle infirmiers (2 infirmiers)

Coût prévisionnel :

1,273 M€ HT

Calendrier :

Etudes & travaux : 2024-2026

Action :

RÉNOVATION DE LA TOITURE D'UN BÂTIMENT COMPOSÉ DE L'ÉGLISE ET DE LA CURE

Maître d'ouvrage :

THERVAY

Objectifs/aménagements prévus :

Nécessité de rénover la toiture de ce corps de bâtiment, avec en parallèle une étude pour y aménager une micro-crèche dans la partie cure vétuste et non aménagée.

Coût prévisionnel :

500 000 € HT

Calendrier :

Démarrage des travaux : 2024

Objectif opérationnel

OFFRIR UNE MEILLEURE COUVERTURE NUMÉRIQUE À L'ENSEMBLE DES HABITANTS ET ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Le très haut débit constitue une condition indispensable pour l'accueil de nouveaux habitants et entreprises dans des conditions optimales.

Action n° :

OFFRE TRÈS HAUT DÉBIT

Maître d'ouvrage : Conseil départemental du Jura

Objectifs/aménagements prévus :

- Condition indispensable pour l'accueil de nouvelles entreprises
- Suite à une première phase de montée en débit déjà réalisée, déploiement en cours de la fibre optique (FTTH).

Calendrier : 2022-2024



3 – Promouvoir une offre de commerces et de services de proximité et encourager le développement de l'économie circulaire :

■ **Soutenir et renforcer les commerces de proximité, qui confortent le dynamisme local, afin de les maintenir et de pérenniser leur activité ; de stimuler leur dynamisme et leur fréquentation ;**

■ **Mettre en place ou inciter des solutions de substitution** dans les communes ne bénéficiant pas de commerces de proximité

■ **Faciliter la transformation et la commercialisation des produits locaux en circuits courts (producteurs – consommateurs) . ;**





3 - PROMOUVOIR UNE OFFRE DE COMMERCES ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ ET ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RENFORCER LE RÔLE DES COMMERCES DE PROXIMITÉ DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS OU METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS DE SUBSTITUTIONS

L'objectif est de valoriser l'offre de commerce de proximité et développer la mise en place de solutions de substitutions (marchés ponctuels, de producteurs, commerces ambulants...).

Action n° :

ACQUISITION DE L'HÔTEL RESTAURANT « LE GALOUBIN » ET AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT SCOLAIRE

Maître d'ouvrage : CCJN

Objectifs/aménagements prévus :

Suite à la mise en liquidation judiciaire de l'établissement touristique, la CCJN a acquis le bâtiment, afin de ne pas obérer sa vocation potentiellement touristique. Dans un premier temps, les salles de restaurant sont configurées pour l'accueil de la restauration scolaire des enfants scolarisés à Ranchot, pour répondre à la croissance des effectifs devenus trop importants pour l'ACM de Ranchot.

Coût prévisionnel :

333 500 € HT

Calendrier : 2023-2024

Action n° :

CRÉATION D'UN POINT MULTISERVICES (PMS) DANS L'ANCIEN BÂTIMENT DES ATELIERS MUNICIPAUX

Maître d'ouvrage : THERVAY

Objectifs/aménagements prévus :

- Offrir aux habitants un lieu de rencontre et de services dans un bâtiment au cœur du village
- Accueillir une activité principale (alimentation et/ou café), et divers services (journaux, gaz, tabac, dépannage, retrait d'es-pèce, accès internet...)

Coût prévisionnel :

140 000 € HT

Calendrier :

Etudes & travaux : 2025-2026

AXE B : PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE ET LA QUALITÉ DES ESPACES

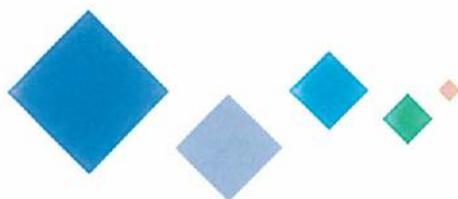
La préservation des espaces naturels et agricoles est une évidence pour les élus de Jura Nord, d'autant plus que l'agriculture et les forêts sont des composantes essentielles, tant sur le plan économique que pour la préservation des paysages et de la biodiversité. L'aménagement du territoire doit alors se faire de manière équilibrée et durable et la consommation d'espace doit être maîtrisée pour répondre à une stratégie foncière définie et adaptée aux dynamiques et fonctionnements territoriaux : concilier développement du territoire et préservation du système environnemental global. Les objectifs nationaux de la loi Climat et Résilience viennent affirmer cet objectif phare, avec un horizon Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050.

La prise en compte des risques (inondations, ruissellements) dans le PLUi vient renforcer cette volonté des élus à **bâtir un territoire résilient** en planifiant un développement qui intègre les contraintes environnementales dans ses aménagements et qui valorise les espaces soumis aux pressions et nuisances les plus fortes en tant que lieux de vie à part entière.

La **préservation du paysage doit être prise en compte à toutes les échelles**, que ce soit au niveau des grands ensembles structurants ou plus localement au cœur des bourgs, en cohérence avec le patrimoine et les formes urbaines. Les grandes continuités paysagères et naturelles doivent ainsi se poursuivre au sein des villages et bourgs, afin qu'ils ne créent pas de ruptures. Afin de recréer des **espaces publics accueillants**, invitant à la déambulation et aux rencontres, la qualité des espaces sera un axe majeur à travailler dans les aménagements.

Aussi, le développement de la mobilité demeure un axe prioritaire pour maintenir un cadre de vie de qualité dans les centres-bourgs ainsi qu'une **ambiance apaisée et sécurisée pour les habitants de Jura Nord**.

Ces engagements devront permettre de faire émerger de nouveaux usages en s'appuyant sur des aménagements adaptés ou sur des initiatives citoyennes. Ils sont déclinés au sein des orientations suivantes.





1- Développer la mobilité pour tous, entre les différents pôles du territoire, respectueuse de la qualité du cadre de vie.

Le territoire souhaite **élaborer un schéma global des déplacements afin de mettre en place une mobilité plus durable et sensibiliser les usagers pour limiter les consommations énergétiques et les émissions de GES induites ainsi que les impacts sur la qualité de l'air et les nuisances sonores, en développant des alternatives à la voiture individuelle, dans un objectif d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques sanitaires associés :**

- Sensibiliser les usagers à l'offre ferroviaire et développer les aménagements et les solutions de transport proches des gares pour favoriser le report modal sur cette offre de mobilité ;

- Favoriser le co-voiturage et l'autopartage, développer des aires de stationnement stratégiques, cohérentes et dimensionnées ainsi que le transport à la demande ;

- Inciter à l'utilisation de véhicules à énergie alternative, notamment électriques et hydrogènes, et encourager le développement des dispositifs liés à leur entretien et fonctionnement (bornes de recharge...)

- Permettre le développement d'un maillage en liaison douce et de mise en réseau des espaces publics au sein des centres-bourgs et entre eux afin de diminuer les déplacements en voiture et de sécuriser les déplacements doux ;

- Développer les mobilités actives en aménageant un réseau de pistes cyclables et piétonnes sécurisées intra et intercommunales en lien avec les grands itinéraires existants ou projetés (Euro-véloroute EV6) ;

- Sécuriser les sites de desserte des transports scolaires



1 - DÉVELOPPER LA MOBILITÉ POUR TOUS, ENTRE LES DIFFÉRENTS PÔLES DU TERRITOIRE, RESPECTUEUSE DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

CRÉER DES ITINÉRAIRES ADAPTÉS AUX MOBILITÉS DOUCES (PIÉTON, VÉLO)

L'objectif est de permettre le développement d'un maillage en liaisons douces, afin de relier les communes entre elles, et sécuriser les traversées à l'intérieur des centres-bourgs.

Action :

CRÉATION D'UNE VOIE DOUCE (VÉLO) STRUCTURANTE GENDREY - RANCHOT - DAMPIERRE - FRAISANS
Maître d'ouvrage : CCJN / communes traversées

Objectifs :

- Promouvoir les mobilités douces en proposant un réseau cyclable structurant à l'échelle communautaire.
- Encourager les déplacements doux au quotidien.
- Cyclotourisme : relier le nord du territoire à l'Eurovéloroute 6 et la Voie des Salines.

Aménagements prévus :

- Voie douce en site propre autant que possible, ou aménagements sécurisés en cas de contraintes techniques, réglementaires ou environnementales.
- Revêtement en dur.
- Création d'un axe principal de 11 km reliant les communes de Gendrey et Fraisans et leurs services de proximité.
- Plusieurs « antennes » partant de cet axe structurant, pour relier les pôles majeurs du territoire (échangeur autoroute, gare de Ranchot, ZAE Ranchot et Dampierre, collège et gymnase à Fraisans, Forges de Fraisans, EV6).

Coût prévisionnel : entre 3,9 et 4,4 M€ HT pour l'axe structurant ; 420 000 € HT pour les antennes ; 717 806 € HT TDC pour l'antenne échangeur autoroutier de Gendrey.

Calendrier : étude de programmation (ANCT) réalisée en 2022.

Action :

CRÉATION D'UNE PASSERELLE MODES DOUX ACCOLÉE AU PONT DE SALANS

Maître d'ouvrage :

CD39/CD25

Objectifs :

Promouvoir les modes de déplacement doux.

Aménagements prévus :

Dans le cadre de la réhabilitation complète du pont de Salans, aménagement d'une passerelle dédiée aux déplacements doux, accolée à la charpente métallique du pont.

Coût prévisionnel :

516 000 €, dont participation Jura Nord (25 %) : 129 999 € HT.

Calendrier : travaux : 2023-2024

Action :

CRÉATION D'UNE CHEMINEMENT DOUX DU PONT DU DOUBS À SALANS AU CHÂTEAU DE SALANS

Maître d'ouvrage :

SALANS

Objectifs/aménagements prévus :

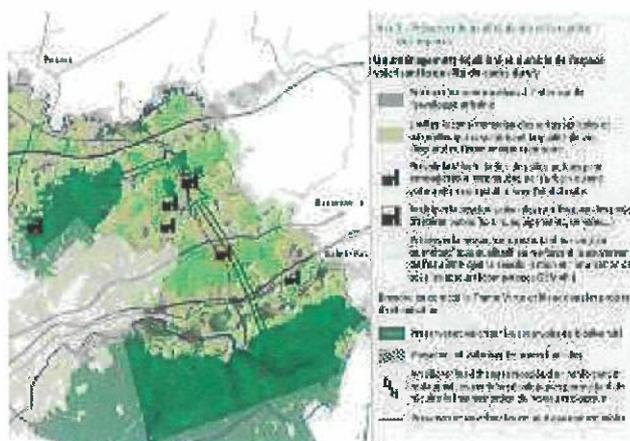
Dans le cadre de la réhabilitation du pont de Salans et l'aménagement d'une passerelle déplacements doux accolée à ce dernier, la commune de Salans souhaite réaliser un cheminement doux reliant le pont au château de Salans, permettant la jonction du village avec l'Eurovéloroute 6.

Coût prévisionnel : 52 563 € HT

Calendrier : études & travaux : 2023-2024

2 – Veiller à un aménagement équilibré et durable de l'espace valorisant la qualité du cadre de vie.

Le bloc communal travaille à se doter d'un document de planification commun (PLUi) avec son Projet de territoire et sa stratégie foncière, permettant de partager une harmonisation des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ; intégrant les questions de l'habitat, des transports et des déplacements, des réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, d'équipement commercial, de développement économique et des loisirs, à l'échelle communale et de l'ensemble de la communauté de communes, et même au-delà (SCOT), dans une logique de développement durable, de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.



- **Renforcer l'armature territoriale de Jura Nord en étoffant l'offre de logements principalement dans les pôles de vie et pôles de vie en devenir, en conciliant remobilisation des logements vacants et construction neuve en priorisant la mobilisation des dents creuses au sein de l'enveloppe urbaine ;**

- **Conforter le caractère villageois des petites communes tout en leur permettant un développement maîtrisé ;**

- **Favoriser la maîtrise de la densification du territoire et la diversification des formes urbaines moins consommatrices d'espaces et répondant aux attentes des habitants ;**

- **Maintenir la qualité du cadre de vie, développer le lien social et renforcer les liens intergénérationnels, en s'appuyant sur la mise en valeur des espaces publics existants (proposer des espaces publics accessibles, sécurisés, attractifs et qualitatifs) et à créer, support de l'animation locale ;**

- **Remobiliser les sites anciennement exploités en vue d'une réduction de la consommation d'espace en lien avec le développement de nouvelles activités économiques, de nouveaux équipements ou services ;**

- **Maîtriser la consommation d'espaces à vocation d'activités tout en répondant aux besoins de développement d'activités locales.**

- **Limitier la consommation des terres agricoles et naturelles qui caractérisent la qualité de vie, l'identité et l'économie du territoire : prendre en compte la qualité agronomique des terres dans le choix des secteurs de développement**

- **Préserver et valoriser les ressources naturelles et les richesses paysagères et patrimoniales et notamment la ressource en eau, tant sur un plan quantitatif que qualitatif en renforçant la gouvernance de l'eau ainsi que la sensibilisation et l'implication de tous les acteurs (GEMAPI) et en garantissant des conditions optimales d'assainissement des eaux usées et de partage de la ressource dans le respect de ses capacités.**



2 - VEILLER À UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DE L'ESPACE VALORISANT LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

VALORISER LES « CŒURS DE VILLAGES »

L'objectif est de maintenir un cadre de vie de qualité et accessible dans les centres-bourgs, en cohérence avec le patrimoine local à valoriser, ainsi qu'une ambiance apaisée et sécurisée pour les habitants. L'amélioration de la qualité des espaces publics permet de passer d'une logique utilitaire à une logique de lieu de vie et de lien social.

Action :

RÉAMÉNAGEMENT DE LA FONTAINE LAVOIR AU CENTRE DU VILLAGE

Maître d'ouvrage :

MONTMIREY-LE-CHÂTEAU

Objectifs/aménagements prévus :

- Accueillir des manifestations culturelles ponctuelles.
- Mettre en valeur le patrimoine existant, valoriser la fontaine et la statue verseuse.
- Aménager un espace convivial sur la placette.
- Réhabilitation de la statue et du bassin.
- Sécuriser l'espace d'attente dédié au bus scolaire.

Coût prévisionnel :

170 833 € HT

Calendrier : études & travaux : 2023-2025

Action :

REQUALIFICATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DE CENTRE-BOURG

« RACINE » : TRANCHE 1, 2^e PHASE

Maître d'ouvrage :

RANS

Objectifs/aménagements prévus :

Démolition du dallage qui soutenait les bâtiments RACINE pour une mise à niveau afin d'accueillir le futur projet pour le dynamisme du cœur de village.

Coût prévisionnel : 19 088€ HT.

Calendrier :

Démarrage des travaux : 2022. Réalisé.

Action :

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE DES CYGNES

Maître d'ouvrage/aménagements prévus :

THERVAY

Objectifs/ :

- Recréer des espaces verts.
- Améliorer la sécurité des piétons et limiter l'espace de circulation des véhicules.
- Limiter et organiser l'espace de stationnement.
- Créer un vrai cœur de village en rendant la place agréable et conviviale.

Coût prévisionnel :

150 000 € HT

Calendrier : études & travaux : 2023 -2024



PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES ET LES RICHESSES PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES

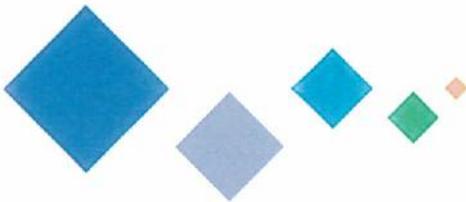
Afin de préserver les ressources en eau du territoire, tant sur un plan quantitatif que qualitatif, Jura Nord investit dans un programme pluriannuel de réhabilitation des systèmes d'assainissement, et les communes dans un programme de renouvellement des conduites d'eau potable.

<p>Action : MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE DAMPIERRE – PETIT MERCEY (HAMEAU BOIS D'HYMBRE) <i>Maître d'ouvrage :</i> CCJN <i>Objectifs/aménagements prévus :</i> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réhabilitation éventuelle des réseaux ■ Mise en œuvre d'une nouvelle station <i>Coût prévisionnel :</i> 277 500 € HT <i>Calendrier :</i> diagnostic : 2024–2025. Démarrage des travaux : 2026</p>	<p>Action : MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE DAMPIERRE – PETIT MERCEY (HAMEAU LES GRANGES) <i>Maître d'ouvrage :</i> CCJN <i>Objectifs/aménagements prévus :</i> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réhabilitation éventuelle des réseaux ■ Mise en œuvre d'une nouvelle station <i>Coût prévisionnel :</i> 277 500 € HT <i>Calendrier :</i> diagnostic : 2024–2025. Démarrage des travaux : 2026</p>	<p>Action : TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT DES MONTMIREY <i>Maître d'ouvrage :</i> CCJN <i>Objectifs/aménagements prévus :</i> Réhabilitation des réseaux d'assainissement de Montmirey-la-Ville et Montmirey-le-Château pour mise aux normes du système d'assainissement collectif. <i>Coût prévisionnel :</i> 462 000 € HT <i>Calendrier :</i> 2022 (diagnostic) – 2024</p>
<p>Action : TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT D'ORCHAMPS <i>Maître d'ouvrage :</i> CCJN <i>Objectifs/aménagements prévus :</i> Réhabilitation des réseaux d'assainissement pour mise aux normes du système d'assainissement collectif. La nouvelle station d'épuration sera livrée en 2023 mais les réseaux apportent trop d'eaux claires parasites. <i>Coût prévisionnel :</i> 960 000 € HT <i>Calendrier :</i> diagnostic réalisé en 2020–2021. travaux : 2024–2025</p>	<p>Action : MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT D'OUGNEY <i>Maître d'ouvrage :</i> CCJN <i>Objectifs/aménagements prévus :</i> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en séparatif des réseaux ■ Création d'une nouvelle station par filtres plantés de roseaux <i>Coût prévisionnel :</i> 1 840 300 € HT <i>Calendrier :</i> 2021 (diagnostic) – 2026</p>	<p>Action : TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT DE PAGNEY <i>Maître d'ouvrage :</i> CCJN <i>Objectifs/aménagements prévus :</i> Réhabilitation des réseaux d'assainissement pour mise aux normes du système d'assainissement collectif. <i>Coût prévisionnel :</i> 594 000 € HT <i>Calendrier :</i> 2022 (diagnostic)– 2024</p>
<p>Action : MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE PLUMONT <i>Maître d'ouvrage :</i> CCJN <i>Objectifs/aménagements prévus :</i> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réhabilitation des réseaux ■ Mise en œuvre d'une nouvelle station <i>Coût prévisionnel :</i> 519 800 € HT <i>Calendrier :</i> diagnostic : 2023–2024 – travaux: 2025</p>	<p>Action : MISE AUX NORMES DES RÉSEAUX DU SYSTÈME INTER-COMMUNAL DE RANCHOT <i>Maître d'ouvrage :</i> CCJN <i>Objectifs/aménagements prévus :</i> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réhabilitation des réseaux pour mise aux normes du système d'AC (suite au raccordement de Fraisans-Salans sur la station de Ranchot) ■ Programme portant sur les réseaux de 5 communes : Ranchot, Rans, Dampierre, Etrepigny et Evans <i>Coût prévisionnel :</i> 1,76 M€ HT <i>Calendrier :</i> diagnostic en cours. Démarrage des travaux : 2025</p>	<p>Action : MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE TAXENNE <i>Maître d'ouvrage :</i> CCJN <i>Objectifs/aménagements prévus :</i> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réhabilitation des réseaux ■ Mise en œuvre d'une nouvelle station <i>Coût prévisionnel :</i> 1 048 000 € HT <i>Calendrier :</i> diagnostic : 2023–2024. Démarrage des travaux : 2026</p>



3 - Intégrer les risques dans le choix d'aménagement pour faire de Jura nord un territoire résilient.

- Mieux connaître et intégrer les risques naturels dans les choix d'aménagement afin de valoriser au mieux les espaces concernés sans augmenter la vulnérabilité du territoire ;
- S'appuyer notamment sur les résultats de l'étude menée sur l'identification des zones vulnérables au ruissellement et à l'érosion des sols ;
- Privilégier une urbanisation sobre en imperméabilisation des sols et une gestion des eaux pluviales à la parcelle pour retrouver un cycle naturel de l'eau ;
- Prévenir les phénomènes d'inondation par des travaux de renaturation des cours d'eau, en assurant la protection des zones humides et des ripisylves des cours d'eau.





3 - INTÉGRER LES RISQUES DANS LE CHOIX D'AMÉNAGEMENT POUR FAIRE DE JURA NORD UN TERRITOIRE RÉSILIENT

PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES DANS LES PROJETS D'URBANISATION ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE

L'objectif est d'intégrer les risques naturels dans les choix d'aménagement afin de valoriser au mieux les espaces concernés, sans augmenter la vulnérabilité du territoire, et privilégier une urbanisation sobre en imperméabilisation des sols. À ce titre, Jura Nord finalise actuellement des études sur l'identification des zones vulnérables au ruissellement, proposant des solutions de lutte adaptées aux communes.

Action :
TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES RUISSELLEMENTS
Maître d'ouvrage : RANCHOT
Objectifs/aménagements prévus : suite aux inondations par ruissellement de 2018 :
■ Collecter les eaux de ruissellement en provenance du bassin versant naturel.
■ Évacuer ces eaux vers les ouvrages pluviaux existants.
■ Mise en service d'un puits perdu, busage, création d'une digue et d'une zone de rétention, et création d'un réseau pluvial.
Coût prévisionnel : 173 362 € HT
Calendrier : démarrage des travaux : 2024

Action :
TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES RUISSELLEMENTS
Maître d'ouvrage : SERMANGE
Objectifs/aménagements prévus : suite aux inondations par ruissellement de 2018, éviter de futures inondations sur deux points clés de la commune.
■ Système de collecte des eaux de ruissellement en provenance du bassin versant naturel.
■ Système pour évacuer ces eaux vers les ouvrages pluviaux existants, potentiellement redimensionnés.
■ Création de trottoirs pour canaliser les eaux de ruissellement et protéger les habitations.
Coût prévisionnel : 246 031 € HT
Calendrier : démarrage des travaux : 2024

ANTICIPER UNE POTENTIELLE INTENSIFICATION DES RISQUES LIÉE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre des contrats de rivière « Doubs » et « Ognon », l'objectif est de prévenir les phénomènes d'inondation par des travaux de renaturation des cours d'eau, en assurant la protection des zones humides et des ripisylves des cours d'eau, et en favorisant la biodiversité.

Action :
Renaturation du cours d'eau « orphelin » de la Brizotte (phase 2) : étude hydromorphologique
Maître d'ouvrage : CCCAPVS /CAGD/ CCJN
Objectifs :
■ Promouvoir une logique cohérente de bassin versant Jura/Côte d'Or.
■ Améliorer les connaissances sur ce cours d'eau et d'identifier les solutions d'aménagement possibles pour améliorer son état écologique.
Coût prévisionnel :
60 000 € HT
Calendrier : 2023-2024

Action - cf. contrat de rivière Ognon : Renaturation de la Vèze d'Ougney
Maître d'ouvrage : SMAMBVO/CCJN
Coût prévisionnel : 1,716 M€ HT
Calendrier : négociations foncières : tronçon Ougney en cours - tronçon aval-Taxenne fait.

Action - cf. contrat de rivière Ognon : Vèze de Brans
Maître d'ouvrage : SMAMBVO/CCJN
Coût prévisionnel : 143 500 € HT
Calendrier : 2022-2025 / études en cours

Action - cf. contrat de rivière Ognon : Bief de Nilieu
Maître d'ouvrage : SMAMBVO/CCJN
Coût prévisionnel : 250 000 € HT
Calendrier : 2024-2028

Action - cf. contrat de rivière Doubs : restauration écologique du ruisseau d'Evans dans la traversée du village
Maître d'ouvrage : SMDL/CCJN
Coût prévisionnel : 220 000 € HT
Calendrier : 2022-2024

Action - cf. contrat de rivière Ognon : Gravelon
Maître d'ouvrage : SMAMBVO/CCJN
Coût prévisionnel : 65 000 € HT
Calendrier : 2024-2029

Action - cf. contrat de rivière Doubs : définition d'un programme de restauration du ruisseau des Doulonnes
Maître d'ouvrage : SMDL/CCJN
Coût prévisionnel : 55 750 € HT
Calendrier : 2022-2024

AXE C : DÉVELOPPER UNE IDENTITÉ JURA NORD APPUYÉE SUR SES SPÉCIFICITÉS

Le territoire de Jura Nord est caractérisé par une diversité de paysages et d'ambiances (paysage agricole, forêts, bords de rivières naturels, bords de rivières urbains, paysage industriel, relief fortement marqué, relief doux...). Les grands éléments géographiques (rivière du Doubs et de l'Ognon, Massif de la Serre, Forêt de Chaux) structurent ces paysages et jouent le rôle de marqueurs de l'identité du territoire. Les motifs paysagers sont bien conservés et présentent un équilibre entre bâti-naturel-agricole renforcé par une diversité de patrimoines dont un petit patrimoine vernaculaire riche. Les projets d'aménagement devront garantir l'intégration de ces sensibilités pour promouvoir le développement touristique de Jura Nord.

L'agriculture constitue aussi une spécificité du territoire, le développement de Jura Nord devra permettre **le maintien et la pérennisation des activités agricoles**. Les élus souhaitent aussi développer des pratiques extensives et raisonnées afin de valoriser **une agriculture locale, durable et respectueuse de la biodiversité**.

Cette démarche éco-citoyenne s'inscrit en cohérence avec la politique TEPOS-TEPCV du territoire qui fixe des **objectifs d'exemplarité énergétique** vis-à-vis des consommations énergétiques, des émissions de GES et des **productions d'énergie renouvelable**.

Le Projet de territoire appuie la Communauté de communes dans la mise en œuvre de sa politique de développement durable au travers des orientations suivantes :



Orientation 1 - La préservation et la découverte du patrimoine / S'ouvrir au développement touristique

■ Mettre en place une stratégie globale en lien avec les territoires voisins et s'appuyant sur le tourisme de pleine nature et le tourisme de loisirs et découverte

✓ Développer, diversifier et animer l'offre touristique: activités, hébergement, gîtes, chambres d'hôtes, restauration...(Ex: Orchamps)

✓ Développer et connecter les circuits de découverte existants entre eux et avec les circulations douces (vélo, véloroute, VTT, randonnée, équestres, etc) dans le cadre d'un schéma intercommunal des mobilités actives

✓ Offrir une qualité d'accueil et maîtriser la fréquentation des milieux naturels ;

✓ Conforter et développer la signalétique touristique, support de communication et de valorisation des sites et infrastructures existantes ;

✓ Développer la communication en intégrant le numérique dans la stratégie touristique Jura Nord, à l'occasion de la refonte de son site internet ;

■ Garantir le devenir et la visibilité du patrimoine du territoire :

✓ Promouvoir la sauvegarde et/ou remise en état des grands bâtiments patrimoniaux et anciennement industriels (châteaux, demeures bourgeoises, industries du XIXe & ouvrages d'art) ;

✓ Assurer la valorisation et gestion des « grands sites », « relais » du patrimoine de la communauté de communes



1 - PRÉSERVATION ET DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE – S'OUVRIRE AU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE GLOBALE EN LIEN
AVEC LES TERRITOIRES VOISINS EN S'APPUYANT SUR LE TOURISME
DE PLEINE NATURE ET LE TOURISME DE LOISIRS ET DE DÉCOUVERTE

En lien avec l'Eurovéloroute 6, les objectifs sont de diversifier et animer l'offre touristique, connecter les circuits de découverte existants entre eux et avec les circulations douces, offrir une qualité d'accueil et maîtriser la fréquentation des milieux naturels, et développer la signalétique touristique.

Action :

ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT DU « JARDIN ARCHÉOLOGIQUE »
MÉROVINGIEN DU CHAMPS DES VIS À EVANS

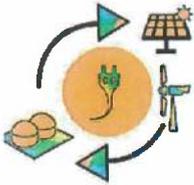
Maître d'ouvrage : CCJN

Objectifs / Aménagements prévus :

- Des fouilles archéologiques ont permis d'étudier les vestiges de la plus vieille église actuellement connue dans le département du Jura. Le site funéraire et ses vestiges, classés au titre des Monuments Historiques, occupent une surface de 600 m².
- Concevoir un site d'interprétation; réaliser un aménagement patrimonial et paysager évocateur et accueillant.
- Créer un point de vue paysager depuis ce belvédère qui domine la vallée du Doubs et les villages périphériques
- Valoriser le cadre de vie du lotissement qui l'abrite.

Coût prévisionnel : études : 3 000 € HT

Calendrier : 2024-2025



Orientation 2 - Valoriser le positionnement de Jura Nord comme Territoire à énergie positive (TEPOS)

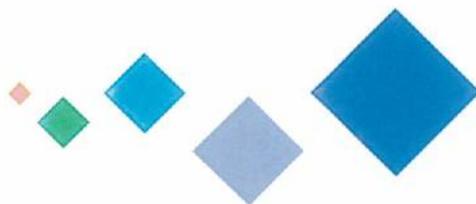
Concrétiser la stratégie de positionnement du territoire autour de la croissance verte, avec les démarches TEPOS – TEPCV en réduisant les consommations énergétiques et les émissions de GES ainsi qu'en augmentant la production d'énergies renouvelables et s'inscrire dans les dynamiques régionales et tendre vers une neutralité carbone d'ici 2050 en participant aux objectifs de réduction de 50% des émissions de GES d'ici 2030, puis de 79% d'ici 2050.

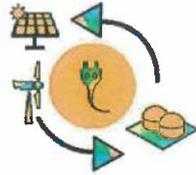
■ **Créer ou soutenir les circuits de valorisation des déchets en lien avec l'économie circulaire à mettre en œuvre localement** en favorisant l'installation d'unités de méthanisation en lien avec les effluents de l'agriculture ou avec les boues des stations d'assainissement ;

■ **Développer le solaire et le thermique et la géothermie** au regard des potentialités, notamment à l'échelle des bâtiments pour créer un mix énergétique tout en portant une attention particulière au respect de la qualité architecturale et patrimoniale des bâtiments ;

■ **Poursuivre la mise en place de l'éolien** sur le territoire ;

■ **Développer des filières** en lien avec les spécificités du territoire





2 - VALORISER LE POSITIONNEMENT DE JURA NORD COMME TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPOS)

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET LES ÉMISSIONS DE GES

L'objectif est notamment de s'inscrire dans les dynamiques régionales et tendre vers une neutralité carbone d'ici 2050, en participant aux objectifs de réduction de 50% des émissions de GES d'ici 2030, puis de 79% d'ici 2050. Pour y parvenir, la recherche de la performance énergétique des bâtiments et des aménagements publics doit être prise en compte dans les projets, comme la question des mobilités durables et la réduction des déplacements. Le tout dans une logique de réduction des risques de vulnérabilité énergétique des ménages.

Territoire « TEPCV », Jura Nord souhaite en complément limiter les effets de l'artificialisation des sols en développant des équipements publics à « biodiversité positive ».

Action :
RÉALISATION D'AUDITS ÉNERGÉTIQUES GROUPEES SUR DES BÂTIMENTS PUBLICS COMMUNAUX & INTERCOMMUNAUX
Maître d'ouvrage : CCJN
Objectifs/aménagements prévus :

- Les études d'aide à la décision – pré-diagnostic, audits énergétiques réalisées – ont pour objectif de permettre d'identifier les gisements d'économie d'énergie et de mettre en œuvre rapidement des actions de maîtrise des consommations d'énergie dans le cadre d'opérations de requalification d'équipements publics.

Coût prévisionnel :
Tranche optionnelle Audits : 10 000 € HT
Calendrier : 2023

Action :
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU CHÂTEAU CARON – TRANCHE OPTIONNELLE 1
Maître d'ouvrage : FRAISANS
Objectifs/aménagements prévus :
Altération ponctuelle de la maçonnerie et généralisée des menuiseries extérieures du bâtiment Château Caron, intégrant les locaux de la mairie et des logements, et dont les façades, la toiture et le grand escalier sont inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

- Tranche ferme) : restauration des menuiseries, portes et fenêtres, et amélioration des conditions de confort (ventilation, chauffage).
- Tranche optionnelle : restauration des façades en pierre, des escaliers, et des volets dans un objectif de conservation du patrimoine.

Coût prévisionnel : 940 000 € HT TDC
Calendrier : démarrage des travaux : 2024.

Action :
RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
Maître d'ouvrage : SALIGNÉY
Objectifs/aménagements prévus :
Équiper l'éclairage public d'ampoules LED, par sécurité et dans un souci d'économie d'énergie.

Coût prévisionnel : 30 140 € HT
Calendrier : travaux : 2024.

Action :
RÉNOVATION THERMIQUE D'UN BÂTIMENT PLACE DES CYGNES & DE SES 2 LOGEMENTS ET CRÉATION D'UN SUPPLÉMENTAIRE
Maître d'ouvrage : THERVAY
Objectifs :

- Amélioration du confort des 2 logements existants (rénovation thermique, isolation, réaménagement des espaces...), avec un objectif BBC Rénovation.
- Transformation de la salle de réunion en logement PMR BBC Rénovation.

Coût prévisionnel : 209 470 € HT
Calendrier : 2023-2026

Action :
ISOLATION DES COMBLES DE LA SALLE DES FÊTES
Maître d'ouvrage : SALANS
Objectifs/aménagements prévus :
Améliorer la performance énergétique du bâtiment, en complément de l'installation d'une chaudière bois granulés.

Coût prévisionnel : 14 325 € HT
Calendrier : démarrage des travaux : 2024.

AUGMENTER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'objectif est de massifier la production d'EnR sur le territoire (solaire, éolien, géothermie, méthanisation, biomasse...), notamment à l'échelle des bâtiments, pour créer un mix énergétique, dans le cadre d'une action coordonnée du bloc communal avec les acteurs économiques et les habitants.

Action :

CRÉATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE POUR LES LOGEMENTS DE LA PLACE DES CYGNES ET LA MAIRIE

Maitre d'ouvrage :

THERVAY

Objectifs :

Dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment place des Cygnes (Cf. fiche ci-contre) remplacer l'installation fuel dans le bâtiment de la mairie par une chaufferie biomasse, qui alimenterait :

- 2 futurs logements BBC Rénovation en projet, au premier niveau du bâtiment mairie.
- Le bâtiment logements en projet place des Cygnes (BBC Rénovation).

Coût prévisionnel :

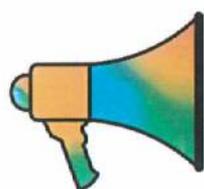
139 982 € HT

Calendrier :

2023 - 2026

AXE D : RENFORCER LA MOBILISATION, LA GOUVERNANCE ET L'IMPLICATION DES ACTEURS.

Il s'agit là de conduire la mise en œuvre du projet de territoire sur le long terme par une organisation adaptée du bloc communal en mode projet et au-delà, coopérer avec les territoires voisins et développer une communication territoriale, qui constitue un axe majeur de promotion et développement d'un projet de territoire, afin de communiquer sur nos atouts et nos spécificités, en interne et vers l'extérieur.



D1 – Communiquer sur nos atouts et nos spécificités, en interne et vers l'extérieur.

La communication constitue un axe majeur de promotion et développement d'un projet de territoire ; elle concerne différentes cibles parmi lesquelles les élus, les habitants, les partenaires. Sa dimension stratégique doit permettre de promouvoir une culture commune, autour d'une identité forte, et mobiliser ainsi tous les acteurs du territoire.

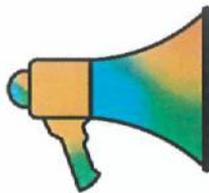
- Il s'agit de concevoir et promouvoir un marketing territorial ciblé, c'est-à-dire qui repose sur les réelles caractéristiques du territoire et éviter la banalité. Il doit être conçu en fonction des objectifs prioritaires définis dans une stratégie, se situant dans une perspective de long terme et ne se limitant pas à quelques images classiques « d'épinal » Jura Nord (patrimoine, nature,...).

- Le territoire de la communauté de communes Jura Nord est notamment double lauréat TEPOS (échelle régionale) – TEPCV (échelle nationale). Ces démarches sont la reconnaissance d'une implication forte de ses élus dans la lutte contre le changement climatique et se sont traduites et se traduisent par des actions à déployer sur tout le territoire, autour d'initiatives exemplaires et d'actions spécifiques. L'animation du territoire autour de cette mise en œuvre est une condition indispensable pour garantir la pérennité de la double démarche TEPOS- TEPCV.

- La communication intercommunale doit encore d'avantage s'adresser d'une manière dynamique, aux habitants, associations, entreprises, communes et visiteurs mais aussi communiquer en direction des communes, élus et agents du territoire afin de répondre à leurs besoins et attentes.

- La communication territoriale doit aussi accompagner le développement de l'offre d'événementiels pour favoriser l'animation du territoire et sa notoriété.





COMMUNIQUER SUR NOS ATOUTS ET NOS SPÉCIFICITÉS, EN INTERNE ET VERS L'EXTÉRIEUR

STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION TERRITORIALE

Les objectifs sont de concevoir et promouvoir un marketing territorial ciblé en direction des habitants, associations, entreprises, communes, élus et agents du territoire, développer l'éducation à l'environnement à travers l'animation territoriale, étoffer l'offre d'événementiel, pour favoriser la notoriété du territoire et renforcer son identité (TEPOS...)

Action :

REFONTE DU SITE INTERNET DE JURA NORD

Maître d'ouvrage : CCJN

Objectifs :

- Mise aux normes (certificat SSL, RGPD, RGAA)
- Proposer un site répondant aux nouvelles pratiques digitales (design, fonctionnalité, arborescence, ergonomie...)
- Répondre aux besoins des usagers, des services et des élus
- Faciliter et fluidifier le parcours utilisateur
- Développer la partie développement touristique

Coût prévisionnel : 25 000 € HT

Calendrier : études en cours. Mise en ligne : 2024.